SYNDICAT des SYLVICULTEURS du PUY-DE-DÔME

Maison de la Forêt et du Bois
BP 104 – Marmilhat
63370 – LEMPDES

Tel 04 73 98 70 92 (lundi matin et vendredi après-midi)
courriel: syndicatforet63@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION

Nom : ……Prénom:……

Adresse : ……

……

Tél : ……..……E-mail : ……..……..

Etat déclaratif des surfaces à assurer en Responsabilité Civile (vous pouvez remplir ce tableau ou joindre une liste sur papier libre). Attention: une erreur de surface pourrait entraîner la nullité du contrat!

Commune	Code Postal	Lieudit	Section et Numéro	Surface (h,aacc)	Essence principale

Surface totale _____ (h,aacc)

CALCUL DE LA COTISATION ANNUELLE :

- ***cotisation départementale fixe de 32,00 euros,***
- ***la cotisation fédérale et une partie de l'assurance de 1,09 euro par hectare,***
- ***1,50 euro de frais d'envois des bulletins annuels.***

L'assurance « Responsabilité Civile », qui couvre les dégâts éventuels occasionnés par les bois à autrui (chutes d'arbres, chutes de bois mort, accident causé à une personne étrangère à l'assuré, sa famille ou ses associés par l'assuré…), est comprise dans la cotisation. Les cas de force majeure et les dégâts de l'exploitation proprement dite sont exclus.

Le soussigné déclare donner son adhésion au Syndicat,

Fait à le

Signature

Bulletin à retourner accompagné
de votre chèque au Syndicat.